

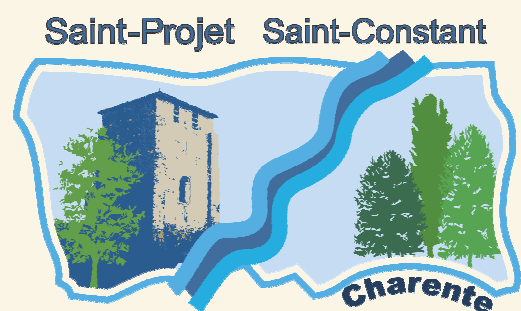
SAINT PROJET SAINT CONSTANT



Puyvidal

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Urbanisme et travaux.....	p 3
Les syndicats de rivières	p 4
Comité des fêtes	p 5
Rester à domicile.....	p 5
Nouvelles de l'école.....	p 6
Les comptes de la commune.....	p 7
Subventions et taxes.....	p 8
MFR, entreprises	p 9
Calitom, E-territoires	p 10
En bref.....	p 11



BULLETIN MUNICIPAL
N° 78
JUILLET 2015

Le mot du Maire



Chers concitoyens

Avant de partir en vacances, quelques mots sur notre commune et notre communauté de communes.

En cette période difficile pour bon nombre d'entre nous, le conseil municipal n'a pas souhaité, pour la troisième année consécutive, modifier les taux des taxes communales.

Concernant le plan local d'urbanisme, l'écriture du règlement est en cours et une deuxième réunion publique est prévue. Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque la date sera fixée. L'écriture du règlement AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine) se poursuit. L'objectif est de présenter ces documents en enquête publique à la fin de l'année 2015 début 2016.

Le cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre des ateliers municipaux est rédigé par l'Agence Technique Départementale du Conseil Départemental. La consultation sera lancée après les vacances, l'objectif est un début de réalisation des travaux à l'été 2016.

Les principales réalisations de l'année sont :

- l'éclairage public de la résidence des Acacias,
- des petites réparations sur la voirie communale,
- la mise en place de panneaux de signalisation,
- la réfection d'une classe maternelle, de la salle du conseil municipal, du secrétariat de la mairie,
- la défense incendie pour des villages : Chez Pey, le Maine Quérant, Puy Vidal...
- l'achat de panneaux pour améliorer la sécurité,
- les illuminations de Noël qui seront revues.

La mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) est nécessaire pour la poursuite des temps d'activité périscolaires (TAP). Ce projet a été conçu par la commission des affaires scolaires, le personnel enseignant, les parents d'élèves, les animateurs, les enfants. Merci à eux pour leur implication.

Le projet de parcours de santé dans le bois du château a été réactivé. Une étude sur le bois est menée par l'ONF.

Vous trouverez dans ce bulletin une information sur le site internet communal et sur un site à vocation économique *e-territoires*. Merci de faire remonter vos remarques à la commission communication.

Une décision importante a été prise par la communauté de communes au cours de ce premier semestre, c'est la création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les 14 communes de notre CDC. Le cahier des charges sera terminé pour septembre et nous lancerons le recrutement d'un Cabinet d'études.

A partir du 1^{er} juillet 2015, tous vos documents d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire....) seront instruits par le service droit des sols de la Communauté de Communes Bandiat-Tardoire.

Les études sur le site Terrasses de Tardoire se poursuivent. La décision de création de la Zone d'Aménagement concertée sera prise au cours de l'été.

De nouveaux contacts ont été pris sur le parc d'activités Les hauts du Bandiat, mais la période reste difficile.

Une étude de faisabilité va être lancée sur la zone du Pont des paroisses à Taponnat et Chasseneuil en partenariat avec la Communauté de Communes de Haute Charente. Cette zone devrait à terme permettre le stationnement des poids lourds.

Le projet sur l'étang de Landraudie sur la Commune de Rancogne se poursuit. L'objectif est d'avoir un parcours nature à l'été 2016.

Nous sommes toujours en attente de la loi sur la nouvelle organisation des territoires : seuil de population pour les communautés de communes (seuil pouvant déclencher des regroupements...), réflexion sur le schéma de cohérence territoriale à l'échelle de plusieurs communautés....

Merci à tous ceux qui nous aident à faire vivre notre commune. La municipalité tient à remercier le Comité de Fêtes pour l'achat de jeux divers pour les écoliers.

Bonnes et agréables vacances à tous.

Jean-Louis MARSAUD



Urbanisme et travaux



Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

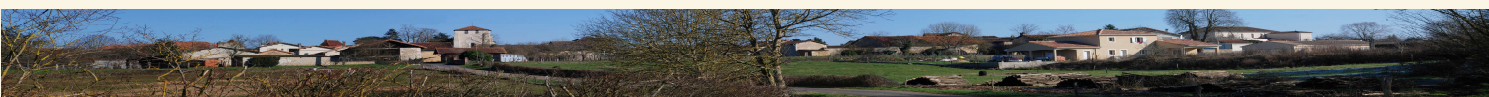
Lorsque qu'un plan local d'urbanisme couvre l'intégralité du territoire communautaire, on parle alors de PLU Intercommunal ou communautaire (PLUI). La communauté de communes Bandiat-Tardoire s'est engagée à réaliser le sien. Les communes qui avaient déjà entrepris de réaliser leur propre PLU, dont St-Projet-St-Constant continueront dans cette démarche et mèneront leur projet à terme. Lors des travaux d'élaboration du plan d'urbanisme communautaire, elles pourront alors définir avec précision les besoins en urbanisation de leurs communes et les règles qu'elles auront choisies.

Sus aux nids de poules !

La commune a procédé avec l'aide de la société de travaux publics Arsicaud à l'entretien de certaines voies communales en réalisant deux jours de « Point-à-temps ». Le « point-à-temps » est une technique qui répare ponctuellement, la couche de roulement de la chaussée là où elle a subi des dégradations : nids de poule, arrachements. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.



Indispensable, cette technique permet de maintenir en état les routes et évite ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement.



Le Comité des Fêtes se renouvelle.

Après de nombreuses années à la présidence du Comité des Fêtes de la commune, Camille Pervery a souhaité souffler un peu. Lors de la dernière assemblée générale de l'association, il a donc présenté officiellement sa démission et celle de son bureau. Restait à trouver une nouvelle équipe dirigeante. "Je veux bien reprendre le flambeau pour un an ou deux dans l'attente de sang neuf" a annoncé Joël Chabot. L'annonce a débloqué la situation et dans la foulée, Nathalie Vignaud a accepté de prendre la trésorerie. Pour aider son ancien collègue, Jean Claude Grosyeux a accepté le secrétariat secondé par Christelle Fauconnet. La quasi-totalité des anciens membres ont assuré qu'ils donneraient la main pour préparer les animations à venir. Un vote de l'assemblée a entériné le nouveau bureau. A noter que l'ancien bureau a décidé l'achat de tables de ping-pong, de jeux pour animer les TAP et la garderie.



Merci Camille

Club de rugby, amicale pour le don de sang bénévole, parents d'élèves, comité des fêtes, Camille Pervery baigne dans le monde associatif depuis l'adolescence. On l'a vu dans l'organisation du Biathlon, de la Corrida du château, avec le Jogging-club, lors des animations, Brin d'aillet, Bric-à-brac, Moules frites, avec CIRCUL 141, les Points oubliés, Musichorales. Au sein du comité des fêtes de la commune qu'il a présidé jusqu'à cette année, il a été de toutes les manifestations. Il a cédé la place lors de la dernière assemblée générale, mais sera toujours là pour donner la main et apporter si besoin ses conseils. Alors oui, merci Camille !



Rester à domicile...et si on se faisait aider !

Les personnes âgées sont majoritairement désireuses de rester à leur domicile. Les familles y sont généralement favorables, non seulement pour des raisons affectives, mais également pour des raisons économiques. Les différentes études semblent montrer que le reste à charge supporté par les familles est très inférieur à domicile, essentiellement parce que les aidants familiaux assurent une part importante de la prise en charge. En 2007 en Poitou-Charentes, 95 % des personnes de 60 ans et plus résident à domicile, dont 70 % vivent en ménage avec une autre personne et 25 % vivent seules. Seuls 5 % des personnes de 60 ans et plus résident en institution. Mais il existe des différences très importantes selon l'âge. Parmi les personnes âgées de plus 80 ans, 47 % vivent en ménage avec une autre personne, 38 % vivent seule à domicile et 15 % vivent en institution. Les personnes âgées résidant à domicile sont très majoritairement propriétaires de leur logement (sources INSEE).

A St-Projet-St-Constant, des organismes ou associations offrent des services à domicile.

PRESENCE VERTE CHARENTE : jardinage, petit bricolage, repas à domicile midi et soir tous les jours de la semaine.
05.45.97.81.30 presenceverte16@msa-services.fr 46, rue du Dr Duroselle 16916 Angoulême Cedex 9

ADMR La Rochefoucauld : Aide et accompagnement à domicile, lieux de vie pour personnes âgées, ménage, repassage, petit travaux de bricolage et de jardinage, garde d'enfants à domicile.
05.45.62.24.64. Larochefoucauld@laroche.fede16.admr.org ADMR.

SENIOR COMPAGNIE : Gardes personnalisées, aide aux actes essentiels de la vie et aux gestes de la vie quotidienne, sorties accompagnées. Senior compagnie 9 rue de Montbron 16000 Angoulême 05.45.94.98.73.

AIDADOM 16 : Auxiliaire de vie, téléassistance, garde itinérante de nuit, accompagnement véhiculé
05.45. 95.29.23 Contact@aidadom16-una.fr 47, rue abbé Rousselot 16025 Angoulême Cedex

SOUS MON TOIT ADHEO SERVICES : Services à domicile pour personnes âgées.



Une école dynamique

Au cours de cette année scolaire, les enfants des quatre classes de l'école de Saint-Projet-Saint-Constant ont participé à diverses activités, projets et sorties :

- Les vendanges à Saint-Sornin pour les TPS-PS-MS et GS-CP
- Les spectacles aux Carmes à La Rochefoucauld subventionnés par la Communauté de Communes pour l'ensemble des élèves
- Les séances de cinéma de Noël financées par l'Association des Parents d'élèves pour toutes les classes ainsi que l'achat de cadeaux de Noël individuels financé par la municipalité.
- Le marché de Noël avec l'association « Togo c'est facile ! »
- Le concert éducatif, orchestre symphonique sur l'opéra de Bizet, proposé par l'association Amadeus des Gosses d'Angoulême.
- La visite du collège de La Rochefoucauld et l'épreuve de sécurité routière pour les élèves de CM2
- Les séances de piscine en juin pour les GS-CP et CE1-CE2, année de découverte de cette activité, les entrées étaient offertes par la mairie de La Rochefoucauld.



Un projet « école sans déchets » avec les partenaires Calitom et Charente Nature s'est continué avec des animations sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire et la consommation éco-responsable pour aboutir à l'écriture par les CM d'une charte de l'éco-citoyen.

Cette fin d'année se clôturera par la fête des écoles, le samedi 20 juin après-midi à partir de 17 heures. Les élèves présenteront un spectacle de numéros de cirque, après un travail de pratique de nombreux ateliers grâce à l'intervention d'une animatrice spécialisée de l'association « Planche de Cirque » de Soyaux.

Cette année, la réforme des nouveaux rythmes scolaires s'est mise en place avec un fonctionnement sur 4 jours et demi ; des horaires scolaires différents (9h00-12h00 et 13h30-15h45) et la mise en place de TAP (Temps d'activités périscolaires) de 15h45 à 16h30 par la municipalité.

Pour préparer la rentrée prochaine, nous encourageons les nouveaux parents à prendre contact avec la mairie et la directrice pour les futures inscriptions 2015, si possible avant le 5 juillet.

La classe des CM1-CM2 a travaillé toute l'année sur le thème de la consommation responsable en partenariat avec Charente-Nature et Calitom.

Voici les bonnes résolutions qu'ils vous invitent à suivre pour être un consommateur responsable, respectueux de l'environnement, de la sauvegarde de la planète (moins de production de CO2 et de gaz à effets de serre qui réchauffent la planète) et privilégier l'intérêt de tous les êtres humains.

Charte du consommateur responsable

Mieux acheter :

- acheter des produits locaux (être locavore : acheter des produits alimentaires produits dans un rayon de 250 km maximum autour de son domicile), pour utiliser moins de transport,
 - favoriser des produits avec le moins d'emballages possible,
 - acheter des produits biologiques utilisant moins de pesticides et autres produits nocifs pour la santé,
 - acheter des fruits et légumes même « moches »,
 - acheter en faisant attention aux logos qui favorisent des produits éco responsables qui sont fabriqués en respectant les droits des travailleurs, le non-travail des enfants (comme les produits du commerce équitable),
 - ne pas se laisser influencer par la publicité, réfléchir à notre vrai besoin,
 - on ne se fait pas avoir par les faux « produits de l'année »,
 - ne pas acheter plus que l'on ne peut manger (moins de gaspillage alimentaire),
 - favoriser des modes de production qui utilisent moins de ressources, moins d'énergie.
- On regarde la composition des aliments (un jus d'orange peu cher contient 80% d'eau)

Mieux utiliser :

- favoriser les objets plus solides et réparables,
- donner les objets qui fonctionnent encore à des associations, à des gens dans le besoin pour leur assurer une deuxième vie ou les vendre au bric à brac,
- les échanger contre d'autres services,
- utiliser son véhicule à plusieurs (covoiturer) pour aller à l'école par exemple,
- utiliser les moyens de transport propres (vélo transport en commun),
- recueillir l'eau de pluie pour les arrosages,
- ne pas laisser couler l'eau inutilement (brossage des dents ...),
- on adopte la juste dose,
- on gaspille ni les aliments, ni l'eau, ni le papier.

Mieux jeter :

- favoriser le recyclage (sac jaune ou déchetterie),
- réduire sa poubelle noire au maximum,
- faire du compost avec les matières organiques jetées pour le jardin.



Les comptes de la commune

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
	CA 2014	Budget 2015		CA 2014	Budget 2015
Dépenses imprévues		6 500	Excédent d'investissement reporté	42 568	58 815
Emprunts et dettes	30 920	32 222	Virement de la section de fonctionnement		42 000
Immobilisations incorporelles (Etudes PLU, Etudes AVAP et logiciels)	30 558	82 709	Dotations (comprenant excédent de fonctionnement 2014 pour 140 885 €)	108 264	150 385
Subventions d'équipement (parcours de santé, SDEG, Bel Air)	434	52 921	Subventions d'invests.	6 583	11 539
Immobilisations corporelles (terrain de voirie, terrain de ZE atelier, pave ERP, travaux de voirie, mat. informatique école, autre matériel restaurant scolaire, matériel outillage)	46 425	99 387	Emprunts et dettes		
Opération patrim.		28 995	Opérations patrimoniales		28 995
Opération ordre section	800	-	Amortissements immobiliers.	16 689	11 000
Immobilisation cours	6 152				
TOTAL	115 289	302 734	TOTAL	174 104	302 734
			Excédent d'investissement	58 815	

FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
	CA 2014	Budget 2015		CA 2014	Budget 2015
Charges générales	129 191	243 839	Excédent de fonctionnement	150 445	150 000
Charges de personnels	296 352	376 000	Remboursement de charges de personnel	7 400	11 000
Autres courant	66 209	85 227	Produits de service (concessions cimetière, occupation du domaine public, redevance droit de service, locations diverses, remboursements de frais)	32 015	30 082
Intérêts emprunts	22 062	20 800	Impôts et taxes	466 307	453 661
Charges exceptionnelles	620	2 000	Dotations subvention d'équipement	164 447	156 123
d.a.immobilisations corporelles	16 689	11 000	Autres produits de gestion	1 380	1 000
Clients douteux	1 000	1 000	Produits financiers	4	-
Dépenses imprévues		20 000	Produits exceptionnels	210	-
Virement à la section investissement		42 000	Opérations d'ordre	800	
TOTAL	532 123	801 866	TOTAL	823 008	801 866
			Excédent de fonctionnement	290 885	



Pas d'augmentation des trois taxes

Dans le contexte actuel et malgré une diminution sensible des dotations de l'Etat, les élus n'ont pas souhaité recourir à une augmentation des taux des taxes sur les ménages qui demeurent identiques à ceux de 2014.



Libellés	Bases notifiées	Taux 2014	Taux 2015	Produit correspondant
-Taxe d'habitation	1 152 000	8.50 %	8.50 %	97 920
-Foncier Bâti	901 000	21.12 %	21.12 %	190 291
-Foncier non Bâti	31 200	45.09 %	45.09 %	14 068
TOTAL	2 068 200			302 279

Subventions 2015 aux associations

Associations	Montant accordé	Rappel 2014
Associations de la commune		
Amicale de chasseurs	100	100
Comité des fêtes	100	100
Association des Parents d'élèves (manifestations)	100	100
Club de Gym Détente	100	100
Anciens combattants UNC	100	100
Foyer des élèves de la MFR	100	
Coopérative scolaire	1 450	1 450
C'est Facile	100	100
Gym volontaire St-Projet-St-Constant	100	100
CCAS de la commune	3 422	3 270
Coopérative scolaire (spectacle de cirque)	500	
Associations du territoire		
ADMR la Rochefoucauld	70	70
Comité de Jumelage Birkenau -canton La Rfd	100	100
Amicale pour le don de sang bénévole La Rfd	70	70
Croix rouge la Rfd	50	50
RASED	100	100
Association pour le souvenir des fusillés de la Braconne	100	100
Secours Populaire du canton La Rfd	50	50
Restaurants du cœur La Rfd	50	50
Comité Prévention Routière La Rfd	50	30
Association Pirouette	60	60
Banque alimentaire	50	50
Association Pour l'Histoire du Pays Rupificaldien	100	100
Association du département		
Enfance inadaptée de la Charente	30	30
	7 052	6 280

Rappel : Le conseil Municipal par délibération en date du 7 avril 2014 a décidé de verser aux écoles (primaires, collèges, MFR) qui en feront la demande, une participation à hauteur de 15% des frais de sorties éducatives ou séjours linguistiques des élèves domiciliés dans la commune.





ECDL Installée dans le parc d'activités communautaire les Hauts du Bandiat, sur la commune de Saint-Projet Saint-Constant, l'Etablissement charentais des lubrifiants (ECDL) était géré par Max Delagnes. Suite à son décès, la gérance de l'entreprise est désormais assurée par Jean Pierre Sardin. ECDL propose outre des lubrifiants, du matériel, des vêtements de travail et de sécurité, de l'outillage à destination des professionnels, mais aussi, et c'est moins connu, des particuliers. Dans un agencement intérieur remanié, s'alignent la collection de filtres pour tous types de véhicules, les produits de nettoyage spécifiques, l'outillage à main, pneumatique ou électro portatif, les équipements individuels de protection, des nettoyeurs haute pression, des compresseurs. La cellule à côté abrite les conteneurs des différentes huiles disponibles vendues au litre. On peut même, comme dans les quincailleries d'autrefois acheter vis et boulons à l'unité. ECDL les Hauts de Bandiat est ouvert du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h (17h le vendredi) 05.45.65.63.54 et lubrifiants-charentais@wanadoo.fr.

MFR Fondée en 1966 à Taponnat puis délocalisée à St-Projet en juin 2000, la maison familiale rurale (MFR) avait besoin d'agrandir son espace de formation. Sa proximité avec le parc d'activités les Hauts du Bandiat lui a permis d'acquérir une parcelle nécessaire à son projet. Trois salles de cours ont vu le jour dans un nouveau bâtiment qui a été inauguré samedi 14 mars. Enzo Petit, élève de quatrième a coupé le ruban tricolore officialisant l'événement. Jean-Philippe Nore, le président du conseil d'administration, a fait l'historique de l'établissement, indiquant qu'il est passé de 20 élèves lors de sa création à 150 aujourd'hui. Etienne Thurneyssen, président de la fédération régionale des MFR,



a rappelé que le Poitou-Charentes compte 30 MFR qui accueillent 4.000 élèves. Jean-Louis Marsaud, le maire de la commune, a vanté les qualités de la formation par l'alternance pratiquée par l'établissement. Jean-Marc Brouillet, le président de Bandiat-Tardoire, a souhaité que le projet de mutualisation des installations avec l'accueil de loisirs de la Communauté de Communes Bandiat-Tardoire puisse se réaliser. Le conseiller régional Christophe Ramblière, Jérôme Lambert le député, et le sénateur Michel-Boutant ont rappelé leur attachement aux maisons familiales rurales. Les travaux du nouveau bâtiment se sont élevés à 500 000 euros dont 197 000 euros de la Région, 135 000 euros du Conseil Général, le reste en autofinancement.

Jardinerie Fin février 2014, la jardinerie de Saint-Projet rouvrait ses portes après deux ans de fermeture. Pour fêter le 1er anniversaire de cet événement, Hugues Palissier, le patron de l'établissement avait convié la clientèle à une nocturne accompagnée d'un buffet campagnard le vendredi 27 mars. Pour continuer l'animation du week-end, une vente de chiots était organisée le samedi 28 et le dimanche 29. Ils ont été nombreux à répondre en famille à l'invitation. Certains ont craqué. Et, à défaut de compagnon à quatre pattes, on pouvait toujours repartir avec un jeune poussin.



CALITOM

Attention aux bacs non conformes !

A compter du 1er janvier 2016, seuls les déchets présentés dans les sacs noirs ou dans des bacs conformes à la norme NF EN 840-1, à savoir les bacs normés seront collectés. Les bacs normés sont des conteneurs roulants conçus pour être appréhendés par les lève-conteneurs des camions chargés de la collecte (voir image jointe). Les bacs plastiques ronds, les vieilles lessiveuses ou les bidons de récupération sont interdits. Ils doivent en effet être portés à bout de bras par les agents chargés de la collecte et il en résulte pour ces personnels des risques de troubles musculosquelettiques, dorso-lombaires et des risques liés aux piqûres, blessures diverses et risques biologiques. La Caisse d'assurance retraite et de la Santé au travail a recommandé d'utiliser des conteneurs roulants normés.



La commune a adhéré à e-Territoires

Parce qu'à l'image des petites et moyennes communes rurales, St-Projet-St-Constant a besoin de maîtriser les outils du web à sa disposition et de superviser l'information la concernant sur internet, le conseil municipal a décidé d'adhérer à E-territoires pour permettre une optimisation de son référencement internet et un contrôle étendu de sa e-réputation. C'est ainsi qu'une page lui est consacrée.

La e-réputation d'un territoire, c'est sa notoriété et sa visibilité sur internet. Optimisée, elle constitue un avantage certain pour une commune et améliore l'impact de sa communication.

Pour accéder à la page de St-Projet-St-Constant :

- 1/ Taper www.eterritoire.fr
- 2/ Taper le code postal et cliquer sur St-Projet-St-Constant
- 3/ Dérouler la page pour trouver toutes les informations concernant la commune

Dans les liens utiles, en cliquant sur www, on ouvre le site officiel de la mairie où des informations complémentaires sont disponibles.

Dès la rentrée prochaine, il y aura la possibilité pour les familles de pouvoir effectuer le paiement en ligne de la cantine via un lien sur le site de Saint-Projet.

La commune recherche

Une personne ayant des compétences en informatique pour utiliser le matériel de « l'école numérique » afin d'animer gratuitement un petit groupe d'enfants. Les séances auront lieu lors des temps d'activités périscolaires l'après-midi à 15h45 à la sortie des classes.

Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie aux heures d'ouverture.



En bref...en bref... en bref... en bref... en bref...en bref...

Se baigner... où ?

Piscine municipale de La Rochefoucauld

Ouverture au public du 4 juillet au 6 septembre

Du lundi au vendredi de 10h à 13h15 et de 14h30 à 20h

Le samedi de 10h à 13h15 et de 14h30 à 19h30

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30



Tarifs :

gratuit pour les moins de 6 ans

De 6 à 16 ans : 1,75 €

Plus de 16 ans : 2,35 €

Visiteurs : 1 €

Feux de Plein Air (dans tous les cas se renseigner auprès de la mairie !)

Sont interdits : le brûlage des déchets verts ménagers, municipaux d'entreprises (tonte de pelouse, taille d'arbres, haies, arbustes...), le lâcher de lanternes célestes, le brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous condition : le brûlage de résidus agricoles, de gestion forestière, l'écobuage ou brûlage de chaumes non soumises à la PAC, le brûlage de déchets verts parasités ou malades, les feux d'artifices et feux festifs.

Conditions pour faire brûler il faut :

- déclaration et autorisation préalables du maire,
- respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

ATTENTION depuis le 8 juin et jusqu'à nouvel ordre, tous les feux sont interdits

Vacances tranquilles ...

Tous les trucs de grand-mère pour éloigner les petites bêtes !

Faire fuir les fourmis de manière écologique.

Les fourmis détestent les odeurs. Pour les éloigner de votre maison ou d'un endroit du jardin qu'elles apprécient, saupoudrer sur leur passage des coquilles d'œufs écrasées, de l'ail, de la menthe, du basilic, de la lavande, de la cannelle, des feuilles de laurier ou des feuilles de tomates et elles iront voir ailleurs.

On peut également saupoudrer sur leurs trajets du marc de café (si elles le mangent, c'est un poison sinon ça colle et elles seront prisonnières). Solution radicale : diluer du savon de Marseille dans de l'eau et vaporiser sur les insectes envahissants. A vous de voir.

Ne pas laisser les oiseaux se régaler de vos cerises

Les oiseaux sont de grands amateurs de vos cerises et vous ne savez plus quoi faire ? Accrochez des boules de naphthaline aux branches de l'arbre et vous constaterez que ce répulsif est redoutable.

Ecarter les limaces et les escargots du jardin ?

Plusieurs astuces écologiques pour éloigner ces rampants.

Déposez régulièrement autour de vos plantations des substances qui collent aux « pattes » ou sont rugueuses comme de la cendre de bois, de la sciure ou des copeaux de bois, des coquilles d'œufs émiettées, des cheveux ou du marc de café que vous aurez préalablement séché.

La sauge, le romarin, le thym ou le persil les éloignent. La lavande a également un effet répulsif.

Eloigner mouches, moucheron et pucerons ?

Débarrassez-vous de ces insectes en vaporisant une solution composée de savon liquide type savon de Marseille et d'eau sur la terre. Renouvelez l'opération pendant 3 jours en laissant bien la terre sécher entre deux arrosages.

Pour faire fuir les pucerons de vos rosiers, plantez des pieds de lavande en bout de massif ou parmi vos rosiers.

Exiler les taupes de votre jardin ?

Déposez des boules de naphthaline dans les trous que ces charmantes bestioles creusent. L'odeur les fera fuir chez le voisin !

Faire fuir les petits rongeurs ?

Les rongeurs détruisent parfois nos plantations. Un petit truc simple et efficace pour les éloigner consiste à saupoudrer du poivre sur les traces de leurs passages.



De villages en villages ...



Larsac : pont de chemin de fer.

**HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00

Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51

Bureau du maire : 05 45 62 28 22

Télécopie : 05 45 62 16 73

Messagerie : mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr